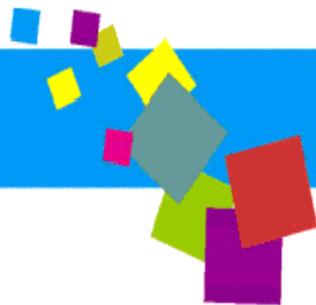


AIDES A DOMICILE

Association mandataire



La convention Collective Nationale du **Particulier employeur** évolue au **1^{er} avril 2016**

La nouvelle classification des emplois-repères (accord du 21 mars 2014) entre en vigueur et crée plusieurs catégories d'emplois selon la nature des activités réalisées au domicile.

Présentation des 15 emplois-repères répartis dans 4 domaines d'activité Et salaire horaire brut minimum sans certification

① DOMAINE ENVIRONNEMENT TECHNIQUE (Enseignement, secrétariat)	
<input type="checkbox"/> accompagne un adulte dans les activités de loisirs	Accompagnateur(trice), Personne de compagnie Echelle 2 Sal horaire brut : 9,78 €
<input type="checkbox"/> rédige des écrits <input type="checkbox"/> assiste l'employeur dans les tâches administratives	Secrétaire particulier(e) Echelle 3 Sal horaire brut : 9,98 €
<input type="checkbox"/> évalue le niveau de l'enfant <input type="checkbox"/> aide aux devoirs toute matière	Enseignant(e) particulier(e) A (niv. élémentaire) Echelle 6 Sal horaire brut : 10,85 €
Activités de l'Enseignant Particulier A ET : <input type="checkbox"/> consolide et améliore le niveau de l'enfant dans une matière déterminée <input type="checkbox"/> prépare à un contrôle ou examen	Enseignant(e) particulier(e) B (niv. collège, lycée) Echelle 7 Sal horaire brut : 11,12 €
Activités de l'Enseignant Particulier B ET : <input type="checkbox"/> prépare à un examen ou concours d'entrée aux grandes écoles	Enseignant(e) particulier(e) C (niv. études supérieures) Echelle 8 Sal horaire brut : 11,79 €

Association « AIDES A DOMICILE »

40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON cedex

Tél. 04 76 32 74 70 / Fax. 04 76 32 74 55 / E-mail : contact.mandataire@paysvoironnais.com

Site internet : www.aidesadomicilevoironnais.fr

② DOMAINE ENFANT (Garde d'un ou plusieurs enfants)

surveille et assure une présence **occasionnelle** et de **courte durée** auprès d'un ou plusieurs d'**enfants de plus de 3 ans**.

Baby-sitter
Echelle 1
Sal horaire brut : 9,67 €

- s'occupe** d'un ou de plusieurs enfants **de plus ou de moins de 3 ans**
 nettoie les espaces de vie de l'enfant,
 surveille un ou plusieurs enfants dans la **réalisation des devoirs**.

Garde d'enfant(s) A
Echelle 3
Sal horaire brut : 9,98 €

Activités de la Garde d'enfant(s) A

ET :

- entretient le linge de l'enfant**.

Garde d'enfant(s) B
Echelle 3
Sal horaire brut : 9,98 €

③ DOMAINE ESPACE DE VIE (Entretien du domicile ménage, repassage)

- entretient l'espace de vie intérieur et extérieur (nettoie les sols, les meubles, les objets, les sanitaires...)
 repasse le linge courant (pas de techniques particulières)

Employé(e) familial(e) A
Echelle 1
Sal horaire brut : 9,67 €

Activités de l'Employé(e) familial(e) A

ET :

- entretient (**tri, lave, sèche**) le linge courant ou délicat
 repasse le **linge délicat** (matières demandant des techniques particulières)
 prépare **les repas courants** (repas de tous les jours)
 effectue **les courses**

Employé(e) familial(e) B
Echelle 2
Sal horaire brut : 9,78 €

Activités de l'Employé(e) familial(e) B

ET :

- surveille et assure** une présence auprès d'**enfants plus de 3 ans**
 aide à la **réalisation des devoirs**

Employé(e) familial(e)
auprès d'enfant(s)
Echelle 3
Sal horaire brut : 9,98 €

④ DOMAINE ADULTE

(Accompagnement d'une personne dans le maintien de son autonomie ou en situation de handicap

Effectue et/ou accompagne l'employeur dans :

- les activités sociales et/ou de loisirs
- les courses
- les tâches ménagères
- l'entretien du linge
- la préparation de repas courants (ex : préparer repas de tous les jours)
- les tâches administratives courantes (ex : gestion du courrier, des documents et du classement)

Assistant(e) de vie A
Echelle 3
sal horaire brut : 9,98 €

Activités de l'Assistant(e) de vie A

ET :

- effectue et/ou accompagne l'employeur dans la préparation de repas spécifiques (ex : repas sans sel)

Accompagne l'employeur dans :

- la prise des repas (ex : préparer la table, couper les aliments)
- la réalisation des gestes d'hygiène corporelle (ex : aide à la toilette non médicalisée, rasage, soins cosmétiques)
- les transferts et déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du domicile
- l'habillage (ex : enfiler un gilet, attacher les chaussures)

Assistant(e) de vie B
Echelle 4
Sal horaire brut : 10,17 €

Activités de l'Assistant(e) de vie A

ET :

- réalise la préparation des repas spécifiques **à la place de l'employeur** (ex : semi-liquide, sans sel)

Assiste l'employeur dans :

- la prise des repas (couper les aliments, utiliser le cas échéant les matériels d'aide à l'alimentation)
- les transferts et déplacements à l'intérieur et l'extérieur du domicile
- l'habillage (ex : passer de la tenue de jour à celle de nuit et inversement)
- une tierce personne (professionnel de santé, aidant familial) dans la réalisation des soins d'hygiène corporelle

Assistant(e) de vie C
Echelle 5
Sal horaire brut : 10,47 €

Activités de l'Assistant(e) de vie C

ET :

- réalise des gestes de soins délégués pour un employeur en situation de handicap (accomplir des gestes de soins donnant lieu à un apprentissage obligatoire dispensé par un médecin ou un infirmier qui est responsable de la mise en œuvre de cette délégation de soins)

Assistant(e) de vie D
Echelle 6
Sal horaire brut : 10,85 €

A noter :

- ***Il n'y a plus de majoration de rémunération pour ancienneté.***
- ***Une majoration du salaire minimum conventionnel est appliquée si le salarié est titulaire d'une certification professionnelle de la branche des salariés du particulier employeur en lien avec l'emploi exercé (employé familial, assistant maternel/garde d'enfant, assistant de vie dépendance).***